



*La pauvreté entraîne l'ignorance,
le savoir la vaincra*

Nouvelles de la Fondation Leïla Fodil Novembre 2019 N° 51

Editorial

Des bonnes nouvelles :

Au Viêt Nam, l'équipe de la paroisse de Thai Hà à Hà Nội continue de diffuser les méthodes naturelles de planification familiale si chères aux catholiques qui n'acceptent ni l'avortement ni le stérilet.

Au Mali, nos jeunes étudiants, acquièrent des diplômes et s'installent comme professionnels qualifiés.

Les sortants du CETI sont diplômés en électromécanique. Les sortants du centre de perfectionnement technique sont maçons, frigoristes, ou électriciens ; les filles sont teinturières. Les diplômés du centre agropastoral trouvent facilement un travail.

Les infirmières de premier cycle sont employées dans les centres de santé communautaire. Les infirmières de second cycle ont obtenu le diplôme d'Etat d'infirmière ou de sage femme ; elles travaillent.

Trois jeunes aveugles sortis de l'école de Ségou sont au lycée à Bamako.

Ce sont ainsi 232 enfants sont scolarisés de l'école maternelle jusqu' au baccalauréat.

Tous ces jeunes sont aidés par la Fondation parce qu'ils sont les plus pauvres des pauvres de Ségou.

Sans l'aide de la Fondation Leïla Fodil, **votre aide**, ils n'auraient jamais pu aller à l'école ni étudier. Quel changement de statut social ! Il faut continuer cette belle action.

Augmentez vos dons ! Ces enfants et ces jeunes vous bénissent et vous disent merci.

Jean Bernard Joly

Abdoulaye Keita nous donne des nouvelles des élèves dont la Fondation paye les études

Chers amis,

Après une année scolaire très perturbée par les incessants mouvements de grève des enseignants, j'ai le devoir de vous faire un bilan du travail accompli.

En dépit de toutes les difficultés rencontrées, nous sommes tout de même réconfortés par les résultats obtenus aux évaluations de fin d'année scolaire.

Les enfants de **l'école maternelle** qui sont passés en premier cycle sont les premiers de leur classe.

Pour les **élèves du premier cycle (primaire)**, les promoteurs et directeurs de nos écoles privées se sont battus pour maintenir leurs élèves en classe lorsqu'il y avait des débrayages. Le taux de passage en classe supérieure est de 86,66%. Vos correspondants sont très satisfaits vu les conditions familiales de ces enfants et les perturbations incessantes des cours. Ces élèves du premier cycle sont aussi les plus fragiles. La prolongation de l'année scolaire jusqu'en période d'hivernage a eu quelques aspects négatifs sur leur état de santé. Nous avons enregistré beaucoup de cas de maladies.

Les élèves du **second cycle (collège)** ont beaucoup souffert de la prolongation des cours jusqu'au mois d'août afin de pouvoir achever les programmes. Malgré tout cela, nos élèves ont obtenu les meilleurs résultats à l'examen de fin d'études du second cycle (DEF) : 72,72%, contre 52,18% pour l'ensemble de l'académie. Ces élèves pourront accéder au lycée et aux écoles professionnelles.

Huit jeunes poursuivent leurs études à l'Université.

Félicitation donc à l'ensemble de tous les acteurs ayant contribué à cette réussite : directeurs d'écoles, professeurs, correspondants locaux, Fondation Leïla Fodil, parents d'élèves, généreux donateurs.

Nos jeunes **non-voyants et malvoyants** ont vraiment souffert de cette grève des enseignants. Ils sont le plus souvent restés en classe pour étudier. Et cela ne les a pas empêchés de continuer les cours jusqu'en fin août, suite au manque de notes d'évaluation.

Grâce à l'engagement des enseignants, particulièrement Chaka Tangara, l'IRJAS marche bien, témoin les résultats des évaluations des élèves.

Nos quatre élèves qui étudient au lycée de l'Institut des Jeunes Aveugles de Bamako ont pu obtenir chacun la moyenne annuelle et passent tous en classe supérieure : 11^e lettres.

Si une formation a eu un impact positif et rapide sur la vie des jeunes ségoviens c'est bien celle dispensée par le **Centre de Perfectionnement Technique de Ségou CPTS**. Les apprenants qui viennent de terminer cette année scolaire 2018-2019 ont commencé à exercer le métier qu'ils ont appris. Il n'est même pas facile de les avoir pour quelques renseignements que ce soit. Certains d'entre eux se sont regroupés pour créer une association. Ils travaillent donc en équipe et gagnent bien leur vie. La plupart d'entre eux travaillent hors de Ségou. Au mois de novembre, ils devront passer un examen leur permettant d'avoir un diplôme d'Etat.

À l'école **Vicenta Maria**, l'Etat impose aux élèves infirmières de deuxième cycle qui ne sont pas titulaires du baccalauréat de suivre un stage de trois ans avant de pouvoir présenter le diplôme d'Etat d'infirmière¹.

La formation de couturière est toujours aussi sollicitée.

Avec toutes mes amitiés

Abdoulaye

¹ (FLF) C'est un souci pour certaines de vos filleules. La Fondation étudie comment les soutenir dans ce changement de cursus.



La remise des fournitures scolaires aux élèves du secondaire

**« ÊTRE AUX CÔTÉS DES PLUS PAUVRES
PARMI LES PLUS PAUVRES »**

Cette phrase reprend les paroles, maintes fois prononcées par Abdoulaye Keita, correspondant de la Fondation Leila Fodil à Ségou, particulièrement à la veille de chaque rentrée scolaire.

C'est le temps des recrutements, du choix de celles et ceux qui seront ou non « *embauchés* », selon l'expression locale consacrée.

Auparavant, en accord avec Abdoulaye, la Fondation Leila Fodil a fixé, école par école, le nombre d'élèves à ne pas dépasser, de sorte qu'inéluctablement, une contrainte financière marque le rejet

d'un grand nombre d'enfants défavorisés, imposant simultanément l'effroyable nécessité de graduer la misère.

Un rapport publié courant 2018 par l'Institut National de la Statistique du Mali,

permet une approche globale de l'état de la société malienne. Intitulé « *Enquêtes Modulaires et Permanentes* » auprès des ménages, cette étude a pour finalité « *de répondre aux besoins de suivi - évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali* »

La diversité des thèmes étudiés - l'éducation, la santé, l'emploi, le cadre de vie, les caractéristiques socio-démographiques de la population mais également la sécurité alimentaire ou encore les dépenses des ménages - permet d'appréhender les données du contexte mais également d'en comprendre la complexité.

Le Mali, un pays jeune, à dominante rurale

Sa population actuelle est estimée à 20 252 000 habitants dont les trois-quarts vivent en milieu rural ; la capitale Bamako atteint à elle seule les 4 300 000 d'habitants dans sa grande aire urbaine ; Ségou, avec 156 500 habitants occupe le 5ème rang des villes les plus peuplées, alors que sa Région pointe à la 3ème place en termes d'importance avec une population d'environ 3 000 000 d'habitants.

Les moins de 15 ans représentaient 49,80% de la population totale du pays en 2017, répartis quasiment à égalité entre garçons et filles. Enfin l'espérance de vie - 58,50 ans - situe le Mali au 222ème rang mondial.

Des ménages de grande taille

Un ménage est un groupe de personnes, reconnaissant l'autorité d'un seul, qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble. En moyenne, la taille des ménages est de 8 personnes, mais la proportion des ménages de 11 à 15 personnes (12,30%) et de plus de 15 personnes (21,10%) reste majoritaire dans les zones rurales. Seulement un ménage sur vingt (4,70%) estime que son revenu est suffisant pour vivre. À titre indicatif le revenu annuel moyen par habitant est de l'ordre de 750€ (2€ par jour).

L'alphabétisation et l'éducation, enjeux cruciaux pour l'avenir

Une personne âgée de 15 ans ou plus est considérée comme alphabétisée si elle sait lire, écrire et compter. Les résultats montrent que seulement 34% des adultes sont alphabétisés. Les hommes le sont plus que les femmes avec respectivement 44,80% et 24,60%. Le milieu urbain affiche un taux assez élevé, de l'ordre de 58,80% comparé à 25,40% pour le milieu rural.

La fréquentation scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental (équivalent de notre école primaire) est estimée à 61% dans l'ensemble ; elle n'est cependant que de 50% pour la région de Ségou, sérieusement impactée par les effets de la crise sécuritaire subie au Nord. Elle est par ailleurs caractérisée par une augmentation de la scolarisation des filles.

Dans le second cycle de l'enseignement fondamental (l'équivalent de notre collège), la fréquentation chute significativement avec un taux de scolarisation de 29,50% ; l'analyse selon les sexes étant à l'avantage des filles (30,70%) contre 28,40% pour les garçons. À Ségou cependant le taux de scolarisation en second cycle atteint 33,10%.

Le poids des abandons de la scolarisation

Ils sont 61% en premier cycle. Cela veut dire que 39% n'iront jamais à l'école. Ils ne sont plus que 29% en second cycle et seulement 2% accèdent à l'enseignement supérieur.

Pourquoi ?

La pauvreté est la cause qui recouvre toutes les autres.

L'échec scolaire en premier et deuxième cycle entraîne l'exclusion après deux redoublements.

La pauvreté de la famille fait imposer aux garçons de quitter l'école pour apporter un peu d'argent par des « petits boulots » ou la mise en apprentissage. Les filles sont souvent victimes de mariages précoces ou de grossesses.

**Avec toutes ces informations vous comprenez pourquoi
la Fondation Leïla Fodil aide les enfants les plus pauvres
à aller à l'école.**

Nouvelles brèves de Ségou :

En joies :

Notre ami et correspondant Abdoulaye Keita, ancien directeur de l'école Anita A, a été honoré comme aucun. Ses anciens élèves ont créé **l'amicale des anciens élèves et sympathisants de Monsieur Abdoulaye Keita**. Une fête à Bamako a réuni plusieurs centaines de personnes. L'association se donne comme objectif de pérenniser les idées transmises par Abdoulaye : au premier plan la culture de l'excellence. C'est mieux qu'une décoration de l'Etat.

Yacouba Sinayogo et Bourema Salif Diarra, qui ont terminé leurs études au CETI vont s'inscrire à l'Université pour poursuivre des études d'ingénieur.

En tristesses :

Mahamadou Coulibaly, élève de 2^o année à l'école Anita A (donc en primaire) est mort ! Pendant les vacances, il est parti en brousse chez son grand père. Là bas, on néglige de dormir sous une moustiquaire, même pendant l'hivernage quand l'humidité fait proliférer les moustiques. Et le drame est arrivé. Mahamadou a fait une crise de paludisme, de celui qui tue si on ne traite pas aussitôt. Le grand père a tardé. Quand il s'est résolu de le conduire à l'hôpital, c'était trop tard.

Mohamed Guissé, qui venait de perdre son père et sa mère, noyés par le chavirage de la pirogue qui les faisait passer derrière le fleuve n'avait plus de famille. Il a reçu la place de Mahamadou parmi les enfants aidés par la Fondation Leïla Fodil.

Fatoumata Traoré, malvoyante, qui devait passer en 11^o année à Bamako, vient d'accoucher. Elle a cessé ses études à l'UMAV et est rentrée dans sa famille. Abdoulaye cherche à lui trouver une formation.

Pendant l'hivernage, les pluies ont été très abondantes. Les familles qui n'avaient pas prévu la situation en consolidant leur toit en banco ont vu leur maison s'écrouler.

Les familles de Yaya Diakité et de Kadidiatou Coumaré ont dû déménager chez des parents demeurant de l'autre côté de la ville. Ils vont se retrouver dans l'école « Aïssata Kané » située à Bagadadji, dans un quartier de recasements et de logements sociaux.



Soutenez nos actions au MALI et au VIÊT NAM

Par un don non affecté, ou pour le Viet Nam
Par le parrainage d'un enfant au Mali

Élève du primaire : 245 € par an pendant 6 ans
 Élève aveugle : 416 € par an pendant 6 ans
 Étudiant apprenti : 400 € la formation
 Élève infirmière : 448 € par an pendant 3 ans
 Élève couturière : 265 € par an pendant 3 ans

Les déductions d'impôts vous aident à être encore plus généreux

66% de la somme que vous donnerez est déductible de l'IRPP dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Un don de 100 € vous coûtera seulement 34 €

75% de ce que vous donnerez est déductible du montant de l'IFI.

Un don de 1 000 € vous coûtera seulement 250 €.

Par une donation ou un legs, Par un don de votre entreprise

Les donations et legs sont exempts de tous droits. Prenez contact directement avec le Président de la Fondation et avec votre notaire.

Depuis le 1 janvier 2019, votre entreprise a droit à une déduction forfaitaire de 10 000 €, et au delà à une déduction de 60% dans la limite de 5 ‰ de son chiffre d'affaires HT.

Un reçu fiscal est envoyé pour chaque don.

Adressez vos dons par chèque à la Fondation Leïla Fodil
325 route de Royan 16730 FLEAC

Ou par virement au compte de la Fondation :

IBAN FR76 3000 3000 9000 0372 6272 805 BIC SOGEFRPP

La Fondation Leïla Fodil prépare un nouveau site web avec paiement en ligne ; envoyez-nous dès à présent votre adresse mail à courrier@fondationleilafodil.org